

## Séance du conseil communal le 25 mars 2025 à 14:00 heures

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal qui aura lieu **le mardi 25 mars 2025 à 14.00 heures** dans la salle des séances de la mairie à Weiswampach pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour:

### Séance publique

1. Décision de principe concernant l'acquisition du bâtiment sis sur la parcelle n° 358/7991, section C de Weiswampach, 31, Duarrefstrooss (ancienne école en partie).
2. Maison Relais/Crèche : Approbation de la convention tripartite pour l'année 2025.
3. Approbation du 1ier avenant à la convention de mise en œuvre dans le cadre du « Pacte logement 2.0 » (PAL).
4. Statut régional du projet « Aménagement d'un terrain de football synthétique » à Reuler et aide financière.
5. Résiliation d'un contrat de location dans le cadre de la mise à disposition du parking communal à Beiler: Approbation.
6. Modification du règlement communal concernant le cimetière forestier « Sanschend » à Weiswampach : Approbation.
7. Modification du règlement-taxes concernant le cimetière forestier « Sanschend » à Weiswampach : Approbation.
8. Travaux d'aménagement divers dans le cadre du projet cimetière forestier à Weiswampach : Approbation du devis estimatif.
9. Travaux de réfection du pont au lieu-dit « In der Schiebach » sis sur le territoire de la commune de Weiswampach : Approbation du devis estimatif.
10. Pacte Nature : Plan d'aménagement et de gestion des espaces verts publics dans l'intérêt de la protection de la biodiversité, dans le cadre du Pacte Nature, selon le point 2.4 du catalogue des mesures du Pacte Nature – Décision.
11. Accord de cession relatif au moteur Lancaster : Approbation.
12. Approbation des conventions dans le cadre de servitudes de passage au lieu-dit « Om Pääsch » à Binsfeld.
13. Règlement de circulation communal – Ajouts: Approbation.
14. Règlement de circulation à caractère temporaire: Confirmation.
15. Subside extraordinaire.
16. Statuts d'une association : Avis.
17. Rôle des chiens.
18. Informations du collège des bourgmestre et échevins.

Weiswampach, le 19 mars 2025  
Le collège des bourgmestre et échevins

